

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION – BTS VIA 1<sup>ère</sup> année Année scolaire 2023-24

### ▲ Etape 1 : ENVOYER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EN VUE D'UN ÉVENTUEL ENTRETIEN

- Fiche de présentation\*
- CV et lettre de motivation
- Copie de la carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité
- Pour les étudiant(e)s de nationalité étrangère : extrait de naissance traduit en français, une copie du passeport, une copie de la carte de séjour en cours de validité
- Copie du relevé de notes de Baccalauréat
- Pour les étudiant(e)s ayant obtenu leur bac à l'étranger : **attestation de comparabilité** délivrée par le Centre Enic-Naric
- Copie des bulletins de Première, Terminale et le cas échéant, des relevés de notes des études supérieures

\*document à télécharger sur le site internet

**Chaque dossier est étudié dès sa réception : si le dossier est recevable, le candidat est convoqué à un entretien. Sinon, le candidat est averti par courriel.**

### ▲ Etape 2 : SI CANDIDATURE RETENUE : TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Directement sur le site internet : [www.carcado-saisseval.com](http://www.carcado-saisseval.com)

En bas de la page d'accueil : espace « INSCRIPTIONS », puis « INSCRIPTION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »

### ▲ Etape 3 : REMPLIR ET COMPLÉTER VOTRE DOSSIER

**Seuls les dossiers complets, avec toutes les fiches et pièces demandées, seront traités**

1) Informations générales :

- Règlement Intérieur signé\*
- Règlement RGPD signé\*
- Charte Informatique signée\*
- Pour les étudiant(e)s en situation de handicap / problème de santé / à besoin particulier : fiche Médicale-Inclusion\*

2) Informations financières :

- Fiche d'Engagement Financier signée\*
- Copie de la carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité du (des) payeur(s)
- Pour les étudiant(e)s ayant choisi le prélèvement automatique : mandat de prélèvement + RIB du (des) payeur(s)\*
- Pour les étudiant(e)s boursier : notification de bourse 2023/24 – Crous de PARIS

\*tous ces documents sont à télécharger sur le site internet

### ▲ Etape 4 : TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER ET VERSER LES ARRHS

• L'INTÉGRALITÉ DU DOSSIER DOIT ÊTRE SCANNÉ ET ENVOYÉ PAR EMAIL

• LE RÉGLEMENT DES 150,00€ D'ARRHS DOIT ÊTRE EFFECTUÉ, SOIT :

- Par chèque à l'ordre de « CARCADO-SAISSEVAL » : à envoyer par courrier (préciser au dos : NOM, Prénom, classe) + une copie par email
- Par virement bancaire sécurisé : <http://paiement.carcado-saisseval.com>
- En espèce ou par carte bancaire : prendre rdv avec le service comptabilité